



Rapport d'activité 2014

Travail Social Hors Murs Chablais

Le TSHM : Du nouveau dans le Chablais

Du concept de médiation sociale à celui de Travail Social Hors Murs (TSHM)

Dès le début de l'année 2014, le projet a subi d'importants changements :

- Une réorientation du projet et une nouvelle dénomination.
- Une meilleure assise de part l'adhésion et la reconnaissance de la charte du travail social hors murs.
- Trois professionnels¹ engagés, dont deux nouveaux (dès février et avril 2014).
- Trois répondants régionaux pour les soutenir.

Les répondants régionaux

Dans la nouvelle configuration du projet TSHM Chablais, les répondants occupent une place intermédiaire particulière. Ils ne sont ni supérieurs hiérarchiques, ni collègues. Ils font office de tampon entre les demandes institutionnelles et les TSHM. De plus, ils ont pour rôle d'être un soutien actif pour le travail sur le terrain.

Ce statut particulier permet aux répondants de créer une vraie dynamique d'équipe avec les TSHM.

Durant cette première année d'activité, le rôle de répondant s'est patiemment mis en place et acquiert peu à peu sa reconnaissance et sa légitimité lors des contacts interinstitutionnels.

De part leur mission, les centres d'animation socio-culturels de Vouvry, de Bex et le service jeunesse de la ville de Monthey sont des partenaires importants du réseau. En effet, ce regard croisé sur les problématiques rencontrées est primordial afin de co-construire des pistes de réflexion puis d'intervention.

Description du Travail Social Hors Murs

Le TSHM est une intervention sociale particulière, en ce sens qu'elle a pour base l'immersion auprès du public-cible : « l'aller-vers ».

Depuis le début de l'année, les trois TSHM engagés vont à la rencontre de leur public-cible, soit les jeunes de 12 à 25 ans dans les communes engagées dans le projet. Il s'agit d'aller vers les jeunes, de tisser des liens avec eux ainsi qu'avec leur environnement. Avec le temps, des liens de confiance se créent et les TSHM peuvent ainsi devenir des personnes de référence et de soutien. Cette immersion et ces liens tissés permettent également aux professionnels de prendre connaissance des réalités sociales vécues et d'accompagner les jeunes dans leur cheminement vers l'autodétermination, le mieux-être et la citoyenneté.

Les travailleurs sociaux hors murs reconnaissent et appliquent les principes de travail définis dans la charte du TSHM, soit notamment :



¹ Le présent document utilise le genre masculin au sens neutre et désigne les femmes comme les hommes.

Présences sociales de rue

Lors de ses présences sociales de rue, le TSHM rejoint les jeunes dans les communes concernées par le projet. Sa journée se décompose en plusieurs temps suivant la classe d'âge qu'il rencontre. Vers 16 heures, ce sont les écoliers. Ceux-ci orientent souvent la discussion sur les enseignants, les copains, les « clashes » (réparties verbales entre eux), les éventuelles consommations de substances telles qu'alcool et cannabis, ainsi que sur les envies et projets professionnels. Ce sont souvent des discussions animées avec une dizaine d'écoliers auprès du TSHM.

Plus tard, en début de soirée, il rencontre une population plus âgée, principalement entre 15 et 25 ans. Souvent, au début de la prise de contact, ces jeunes ne manifestent pas un grand enthousiasme à la présence régulière du TSHM. Pourtant, au fil du temps, un lien se crée. La sociologue, Virginia Satir, appelle cela une épaisseur relationnelle. C'est ce concept qui va permettre au TSHM de se faire accepter dans ces différents groupes de jeunes. C'est également grâce à cela que, petit à petit, les jeunes vont se sentir plus en confiance. Ils vont partager divers sujets sur des difficultés vécues, par exemple, liées à l'occupation de l'espace public ou à des thématiques individuelles. Les domaines du travail et de la formation professionnelle y sont également régulièrement abordés, de même que toute la problématique de la consommation de substances légales ou illégales.

Grâce aux présences sociales de rue, le TSHM se rend disponible et visible afin que les jeunes apprennent à le connaître et puissent si nécessaire, demander un accompagnement individuel.

Statistiques présences sociales de rue pour la région : Aigle-Ollon-Bex

- 1 TSHM, 100% EPT
- 477 jeunes différents rencontrés¹
- 1'544 contacts établis avec des jeunes durant lesquels une discussion a été échangé

Statistiques présences sociales de rue pour la région pour la région : Haut-Lac

- 1 TSHM, 50 % EPT
- 271 jeunes différents rencontrés¹.
- 945 contacts établis avec des jeunes durant lesquels une discussion a été échangée¹
- Thématiques les plus fréquemment abordées:
 - L'emploi et la formation (44%)
 - La justice (17%)
 - Les relations interpersonnelles (11%)
- Le TSHM a également eu l'opportunité de se présenter à toutes les classes du Cycle d'Orientation de Vouvry

Statistiques présences sociales de rue pour la région : Monthey-Collombey-Muraz

- 2 TSHM, 100% EPT
- 281 jeunes différents rencontrés¹ (TSHM 1)
244 jeunes différents rencontrés¹ (TSHM 2)
- 1'604 contacts établis avec des jeunes durant lesquels une discussion a été échangée¹
- Thématiques les plus fréquemment abordées:
 - L'emploi et la formation (41%)
 - La justice (22%)
 - Les relations interpersonnelles (14%)

Accompagnements individuels

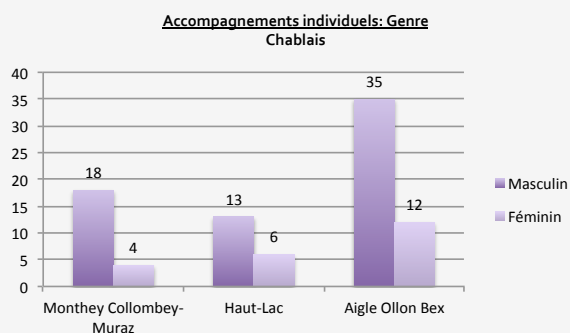
Au fil du temps, le jeune construit une confiance vis-à-vis du TSHM. Une fois seul à seul avec le TSHM, le jeune pourra se confier, parler de ses problèmes et demander de l'aide le cas échéant. Ce sont généralement des jeunes dits en rupture personnelle, familiale, sociale et/ou professionnelle ou des jeunes fragilisés.

Le but du TSHM sera alors de mobiliser différentes ressources pour aider ce jeune dans son quotidien difficile et souvent tempétueux. Il pourra également, sur l'invitation du jeune, effectuer des entretiens de famille visant à améliorer l'orientation voire déboucher sur une solution plus rapidement.

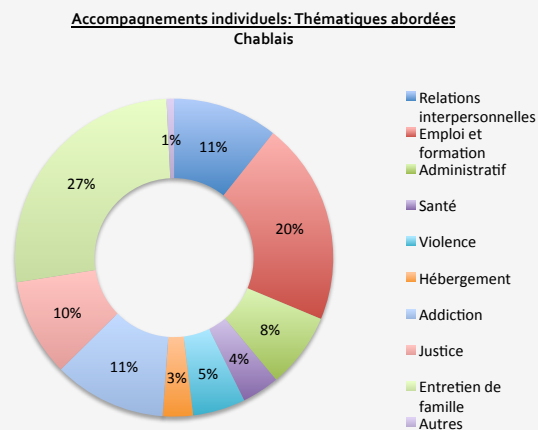
Pour la région d'Aigle Ollon et Bex, la durée moyenne d'un accompagnement individuel en 2014 a été de 9 semaines, le plus court étant d'une semaine et le plus long de plus d'une année.

Statistiques accompagnements individuels 2014 :

- En 2014, **88** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel, dont **66** jeunes hommes et **22** jeunes femmes, pour un total de **1137** rencontres.
- Lors des accompagnements individuels, les TSHM ont orienté **36** fois des jeunes vers le réseau spécialisé



- Dans le cadre des accompagnements individuels, de nombreuses thématiques peuvent être abordées par les jeunes avec les TSHM.
- Les thématiques les plus fréquemment abordées sont :
 - L'administratif (27%)
 - L'emploi et la formation (20%)
 - Les relations interpersonnelles (11%) et les addictions (11%)



Accompagnements collectifs:

Le TSHM peut également être amené à accompagner un groupe de jeunes en fonction des demandes et des besoins qu'il observe sur le terrain. Cela peut prendre la forme de rencontres, de projets ou d'actions collectives. Le professionnel agit également au niveau de la communauté en étant reconnu par les différents acteurs et en favorisant la création de liens entre ceux-ci.

A Monthey, les TSHM ont accompagné un groupe de jeunes qui souhaitait travailler sur la thématique de l'appropriation de l'espace public ainsi que sur l'image et les représentations des adultes envers les jeunes. Dans le cadre de ce projet, les TSHM ont travaillé avec 16 jeunes lors de 5 rencontres formelles.

Travail de réseau

Les travailleurs sociaux hors murs, « généralistes » du travail social, sont régulièrement amenés à orienter les jeunes vers le réseau spécialisé.

En 2014, les TSHM ont également mis un accent particulier sur le travail de réseau. Pour se faire, ils ont rencontré le réseau professionnel chablaisien afin, d'une part, de présenter le projet TSHM Chablais, et d'autre part, afin de prendre connaissance des différents services et prestations proposées par chacun.

Dans le courant de l'année, les TSHM ont eu au total 164 rencontres de réseau.

Communication et amélioration de la visibilité du projet

Le projet TSHM Chablais ayant subi des changements considérables, il était important d'accorder du temps à l'amélioration de la visibilité de celui-ci, ainsi qu'à la communication mise en place.

Pour ce faire, un concours de graphisme a été proposé aux habitants des communes partenaires. Ce concours avait un objectif double. Il s'agissait en effet d'ajouter un visuel au projet mais également de mettre les compétences graphiques des participants en lumière. Après délibération, le jury a retenu un logo parmi la vingtaine reçue. La gagnante, Mme Jenny Descartes de Choëx, a proposé le projet ci-dessous.

Parallèlement, dans l'optique d'améliorer la visibilité du projet, du travail des TSHM et d'informer sur les prestations offertes, un site internet a été créé | www.tshmchablais.ch





Membres du projet TSHM Chablais

Commission régionale du TSHM Chablais

Sonia Tauss-Cornut, Présidente, représentante de la commune de Port-Valais

Maryke Bonjean, représentante de la commune de Vouvry

Caty Benet, représentante de la commune de St-Gingolph

Isabelle Rime, représentante de la commune d'Aigle

Gilles Borgeaud, représentant de la commune de Monthey

Olivier Turin, représentant de la commune de Collombey-Muraz

Daniel Hediger, représentant de la commune de Bex

Jean-Michel Clerc, représentant de la commune d'Ollon

Répondants

Senta Gilloz, *cheffe du service jeunesse et sport, Monthey*

Stéphane Burnier, *animateur socioculturel responsable du Centre de Loisirs la Cimenterie, Vouvry*

Sébastien Schäfer, *animateur socioculturel responsable du Minot : Centre des jeunes, Bex*

Travailleurs sociaux hors murs

Céline Auroi

Julien Felix

Jean-Jacques Homberger

Contacts TSHM

Jean-Jacques Homberger

Aigle, Ollon, Bex

079 622 06 56

Julien Felix

*Monthey, Vouvry, Port-Valais,
Saint-Gingolph*

079 960 90 06

Céline Auroi

Monthey, Collombey-Muraz

079 194 99 63